



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres hospitaliers

Question orale n° 366

Texte de la question

Les services de gériatrie et en particulier à Paris font l'objet d'un manque cruel de moyens et d'effectifs. Alors qu'ils ont en charge les soins mais aussi l'hygiène ou la nutrition de personnes souvent victimes de maladies lourdes, ils ne peuvent plus assurer leur travail dans des conditions décentes et de sécurité. M. Serge Blisko attire plus particulièrement l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la situation du groupe Broca-La-Rochefoucault dont le personnel hospitalier sort d'une grève de quinze jours. Dans cet hôpital on compte une infirmière pour quarante malades. Ces infirmières ayant aussi pour fonction de former des étudiants infirmiers ont besoin d'être secondées par des aides-soignants, eux aussi suffisamment nombreux. Ajoutons à cela le nombre insuffisant de personnel de sécurité incendie (un pour 500 malades), de professionnels de bionettoyage pour les cuisines ou encore de standardistes. Face à cette situation et à la nécessité d'agir en urgence il lui demande ce qu'il compte faire pour les groupes de gériatrie en général et pour le groupe Broca La Rochefoucault en particulier.

Texte de la réponse

M. le président. M. Serge Blisko a présenté une question, n° 366, ainsi rédigée:

«Les services de gériatrie, en particulier à Paris, font l'objet d'un manque cruel de moyens et d'effectifs. Alors qu'ils ont en charge les soins mais aussi l'hygiène ou la nutrition de personnes souvent victimes de maladies lourdes, ils ne peuvent plus assurer leur travail dans des conditions décentes et de sécurité. M. Serge Blisko attire plus particulièrement l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la situation du groupe Broca-La-Rochefoucauld, dont le personnel hospitalier sort d'une grève de quinze jours. Dans cet hôpital, on compte une infirmière pour quarante malades. Ces infirmières ayant aussi pour fonction de former des étudiants infirmiers, elles ont besoin d'être secondées par des aides-soignants, eux aussi insuffisamment nombreux. Ajoutons à cela le nombre insuffisant de personnels de sécurité incendie (un pour 500 malades), de professionnels de bio-nettoyage pour les cuisines ou encore de standardistes. Face à cette situation et à la nécessité d'agir en urgence, il lui demande ce qu'il compte faire pour les groupes de gériatrie en général, et pour le groupe Broca-La-Rochefoucauld en particulier.»

La parole est à M. Serge Blisko, pour exposer sa question.

M. Serge Blisko. Monsieur le secrétaire d'Etat à la santé, vous n'ignorez pas que les services de gériatrie ou de long séjour, en particulier à Paris, souffrent cruellement d'un manque de moyens et d'effectifs. Cette situation structurelle est sans doute inhérente à ce type de service.

Je ne vous ferai pas l'injure de vous décrire le travail qui se fait dans un service de long séjour ni le genre de malade qui y est reçu et dont M. Voisin a parlé. Il convient d'abord d'assurer les soins d'une façon « normale » et, ensuite, d'assurer l'hygiène et la nutrition. Le moindre déplacement d'une personne âgée nécessite beaucoup d'efforts de la part du personnel, qui travaille souvent dans des conditions très difficiles dans des services où il n'est en outre pas aisé de recruter des infirmières ou des agents de service hospitaliers.

Il est donc bien certain que le moindre déséquilibre pose un problème.

On relèvera que c'est dans ces services que les congés de maternité sont les plus nombreux. Cela doit

s'expliquer d'un point de vue socio-psychologique, l'«appel à la vie», si j'ose dire, étant particulièrement fort, face à une clientèle difficile à prendre en charge.

Je voulais attirer votre attention sur le groupe hospitalier Broca-La Rochefoucauld, qui est un peu la vitrine, ou le phare, comme l'on voudra, des services de long séjour parisiens. Son personnel a observé, il y a quelques semaines, une grève de quinze jours.

Les grèves de personnels hospitaliers sont difficiles à vivre tant pour la communauté hospitalière que pour les malades et leurs familles. Quand des personnels font grève pendant quinze jours, c'est que la situation est très critique et très tendue.

A certains moments de la journée ou de la nuit, on ne compte qu'une infirmière pour quarante malades. Les infirmières doivent donc se décharger d'une partie de leur travail sur les agents de service hospitaliers. Ajoutons que le personnel infirmier a un savoir-faire tout à fait particulier et qu'il doit le transmettre aux élèves infirmiers, ce qui entraîne des tâches complémentaires.

Par ailleurs, ces hôpitaux souffrent d'un manque cruel de personnels de service, en particulier dans le domaine de l'hygiène. On parle maintenant de «bionettoyage», terme dont la modernité m'étonne ! (Sourires.) Cela suppose de disposer d'un personnel très formé, afin d'éviter les infections hospitalières dont vous avez à plusieurs reprises déploré l'augmentation et qui constituent en effet, depuis quelques années, l'un des plus gros problèmes de l'hospitalisation publique et privée.

A Paris, la situation est particulière. Elle est aggravée par des difficultés nées de l'application d'accords antérieurs - je pense notamment aux accords Durieux - et celles découlant des «35 heures». Bien souvent, les services hospitaliers, soumis à des conditions qui dépassent la limite du supportable, «craquent», comme on dit familièrement. La grève est l'expression d'un ras-le-bol et d'une difficulté extrême.

Que pensez-vous de cette situation et quels remèdes comptez-vous y apporter ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à la santé.

M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé. Monsieur le député, vous avez appelé mon attention sur la situation du groupe Broca-La Rochefoucauld, structure de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. J'ai bien entendu suivi avec attention le mouvement dont vous avez parlé, comme tous les autres d'ailleurs car ils témoignent de la difficulté d'adaptation de notre système de soins et de notre réseau hospitalier en général. Les remarques que vous avez formulées concernant le groupe Broca-La Rochefoucauld peuvent valoir pour bien d'autres établissements, notamment dans le domaine de la gériatrie.

L'amélioration de la prise en charge des personnes âgées dépendantes est l'une des priorités non seulement du ministère de la santé, mais aussi de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Un effort particulier a été consenti en 1996 et en 1997 en faveur des établissements de long séjour, se chiffrant par la création de 176 postes supplémentaires dans ces structures par redéploiement interne au sein de l'AP-HP sur les deux exercices.

Cet effort sera poursuivi avec la restructuration de l'hôpital Conrentin-Celton à Issy-les-Moulineaux, pour 330 millions de francs d'investissement, avec la construction du nouvel hôpital Bretonneau, dans le XVIII^e arrondissement de Paris, qui est en cours de réalisation, pour 210 millions d'investissement et avec l'extension de l'hôpital de la Collégiale, dans le Ve arrondissement. Il s'agit là des plus grosses opérations de l'AP-HP.

A moyen terme, un centre de gérontologie sera construit sur le site de l'actuel hôpital Laennec, dans le VII^e arrondissement. Des dispositions ont été prises pour tenir compte du transfert vers Georges-Pompidou de trois structures, dont celle de Laennec.

Par ailleurs, l'AP-HP s'inscrit dans la politique de la ville de Paris dans le domaine de la gérontologie en mettant à disposition des locaux destinés aux plates-formes gérontologiques du XI^e arrondissement sur le site actuel de l'hôpital Broussais, et du XVIII^e arrondissement sur le site du futur hôpital Bretonneau.

L'hôpital gériatrique Broca-La Rochefoucauld, dont on connaît les performances en matière de prise en charge des personnes âgées, et en particulier l'excellence des personnels qui y travaillent, dépend de l'AP-HP. Mais un mouvement social a mobilisé une partie de son personnel du 12 au 31 mars et a reçu le soutien de l'association des familles des patients accueillis dans cet établissement, ce que je comprends très bien.

La direction du personnel et des relations sociales de l'AP-HP a bien pris en considération la situation de cet hôpital ainsi que la lourdeur des pathologies des malades qui y sont traités en raison même de l'excellence du personnel: on y envoie évidemment les patients confrontés aux difficultés les plus grandes, les cas les plus graves. Ainsi, vingt-cinq emplois supplémentaires ont été affectés à l'établissement - quinze en 1996 et dix en 1997 -, ce qui a déjà permis un renforcement sensible. L'AP-HP, que j'ai interrogée à propos de votre question, monsieur le député, s'est engagée à poursuivre avec attention l'examen de la situation particulière de

l'établissement dans le cadre des conférences budgétaires.

Sur un plan plus général, je dirai que nous allons avoir des problèmes de plus en plus graves quant à la prise en charge des personnes âgées, pour une bonne, saine et excellente raison: on vit de plus en plus, vieux dans notre pays. Si l'on y vit de plus en plus vieux, et dans la majorité des cas en bonne santé, il est bien évident qu'avec le grand âge des pathologies peuvent s'installer, tantôt vers soixante-dix-neuf ans, tantôt vers quatre-vingt-six ans, car les femmes et les hommes ne sont pas placés dans une situation d'égalité: on pourrait se demander si des «quotas» ne seraient pas souhaitables. (Sourires.) Or nos structures ne peuvent pas répondre aussi bien dans les régions qu'à Paris à une demande qui se fera de plus en plus importante. Comment prendre en charge nos personnes âgées ? La question se pose d'une manière lancinante, et pas seulement sur un plan général, mais aussi pour ce qui concerne les pathologies particulières que sont les maladies de Parkinson ou d'Alzheimer.

Si nous ne réalisons pas un effort conséquent, qui s'inscrive dans celui que nous faisons déjà pour l'amélioration de notre dispositif hospitalier, nous serons à coup sûr dépassés.

Cela implique de maîtriser nos dépenses de santé pour les répartir au mieux, et d'assurer une prise en charge du premier âge à l'âge très avancé. C'est pourquoi j'ai porté un grand intérêt à votre question, monsieur le député.

M. le président. La parole est à M. Serge Blisko.

M. Serge Blisko. Je suis tout à fait d'accord avec le diagnostic de M. le secrétaire d'Etat: il est certain qu'il faudra différencier la pathologie du troisième âge et celle du quatrième âge, au-delà de quatre-vingt-cinq ans, chiffre au demeurant arbitraire.

Le problème est devant nous. Des dizaines de milliers de personnes vont devoir fréquenter les hôpitaux pour y recevoir des soins lourds nécessitant un personnel nombreux et adapté.

M. le secrétaire d'Etat a interpellé la représentation nationale. Qu'il me permette d'interpeller le Gouvernement: nous devons nous préparer dès maintenant à un afflux massif de personnes très âgées et très malades dans nos structures d'hospitalisation.

M. le secrétaire d'Etat à la santé. Vous avez raison.

Données clés

Auteur : [M. Serge Blisko](#)

Circonscription : Paris (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 366

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 1998, page 4025

Réponse publiée le : 27 mai 1998, page 4258

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 mai 1998